

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
A. Développer la prévention et promouvoir une santé durable													
A.1. Améliorer le bien être des jeunes													
A.1.1 Promouvoir la santé en milieu scolaire et périscolaire													
Actions Appui méthodologique des professionnels Le territoire de Guingamp pourrait faire l'objet d'une expérimentation de mise en œuvre de projet visant le développement des CPS en premier degré Objectif - Développer les compétences des acteurs à la mise en place d'actions de développement de compétences psycho-sociales en milieu scolaire et périscolaire - Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de projets	Accompagner la mise en œuvre de programmes d'actions de développement des Compétences Psychosociales (CPS) au sein de 3 collèges : - Plouha : collège J.L.Hamon. - PAIMPOL : collège Chombart de Lawe - BEGARD : collège F LE CLECH	IREPS	Collèges de Plouha (LAC) + Paimpol + Bégard (GPA), Services Jeunesse EPCL (GPA, LAC), Pole de compétences en promotion de la santé (IREPS, Ligue contre le cancer, ANPAA, CRJU)	Compétences psychosociales ; bien-être des jeunes	Professionnels, équipe éducative, jeunes	Environnement social, Mode de vie	Formation, accompagnement	Oui	Mode d'évaluation : Questionnaire de satisfaction Retours/bilan entre partenaires Critères d'évaluation: FORMATION Nombre de professionnels inscrits et présents Profil de professionnels Niveau de satisfaction des participants Eléments de la pratique professionnelle améliorée par la formation ACCOMPAGNEMENT Nombre de professionnels accompagnés Type de professionnels accompagnés en interne en externe Nature de l'aide méthodologique apportée Nombre d'actions engagées/mises en œuvre	Réalisé	Une impulsion difficile dans les établissements (investissement, engagement variable des porteurs du projet, diversité des actions déjà engagées à laquelle s'ajoute ce projet, multiplicité des actions/projets au détriment d'une lisibilité et d'une efficacité des actions, problème du manque de temps de travail en commun, Peu de mise en projet en termes de développement professionnel) Manque d'un groupe local pour porter l'action car IREPS, structure ressource départementale pour accompagner les acteurs locaux.	Des temps de formation appréciés Adhésion au concept de CPS, révélation d'un enjeu de formation des élèves pris en compte - Identification du rôle et de la ressource de l'interdisciplinarité (EPI) comme levier - Des expériences pertinentes mutualisées sur le sujet des CPS entre les établissements.	Chiffres-clés 3 collèges accompagnés 10 professionnels formés
	Accompagner la mise en œuvre de programmes d'actions de développement des Compétences Psychosociales (CPS) au sein d'écoles primaires, Bégard (école Baloré) depuis fin 2018 et, Guingamp (école la madeleine) en septembre en lien avec les équipes périscolaires			Compétences psychosociales ; bien-être des jeunes	Professionnels, équipe éducative, jeunes	Environnement social, Mode de vie	Programme d'actions, formation, accompagnement	Prochainement			Réorientation des actions vers le premier degré Souhait d'un portage par des acteurs institutionnels départementaux ou locaux (ex représentant EN, Peri-scolaire...)		
	Soirée de partage et de rencontres auprès des élus à Guingamp (Février 2018) autour du développement du mieux-être des jeunes			Bien-être des jeunes, espace public	Elus	Environnement social, contexte politique, Mode de vie	Soirée d'échange	Oui			Poursuivre l'action Prévoir une intervention au sein d'une commission en prévoyant un temps spécifique sur le bien-être des jeunes Intérêt pour la thématique	Chiffres-clés 7 personnes présentes	
A.1.2. Coordonner un réseau santé des jeunes													
Actions Mise en place, dans le cadre des travaux pilotés par le GIP « maison des jeunes et des adolescents », d'un réseau santé des jeunes Proposer des temps d'échanges entre partenaires et organiser des événements liés à une thématique choisie chaque année par les partenaires, au regard des besoins identifiés sur le territoire Objectifs La mise en place dans le cadre d'un GIP "Maison des jeunes et des adolescents" d'un réseau santé des jeunes à l'échelle du Pays qui répond à plusieurs objectifs : - Favoriser l'interconnaissance des acteurs de la jeunesse sur l'ensemble du territoire - Proposer un espace d'échanges entre partenaires permettant d'élaborer des constats sur la santé des jeunes et de formaliser des actions en cohérence avec les besoins identifiés, sur un même territoire d'action - Assurer une structuration du réseau - Informer le grand public, les jeunes et les professionnels, des comportements à risques ou favorables pour la santé des jeunes - S'inscrire dans une démarche participative	Structuration et mise en route de la MDJA 1ère réunion de lancement du collectif le 17/06/2019	MDJA	ARS, ATS, Cap jeunes, Education Nationale, Conseil Départemental, services jeunesse communautaires, CMPEA, CPEF, Mission Locale, Beauvallon, ANPAA, MDD Service Jeunesse, EPIDE, FJT, CPAM	Coordinations acteurs, Accès aux droits et aux soins, offre de soin, bien-être des jeunes	Professionnels, jeunes, parents	Organisation offre de soin	Développement stratégique intersectoriel (mise en réseau, mise en adéquation offres-besoins)	Prochainement	NR	En cours			Temps de structuration et de communication de la MDJA qui est la première étape nécessaire, avant la mise en œuvre des Fiches Actions. Même pilote Continuité dans les objectifs des fiches actions 1.2 et A.1.3
A.1.3. Soutenir et organiser l'accueil et l'écoute des jeunes													
Action Consolider, dans le cadre des travaux du GIP « MDJA 22 », l'accueil et l'écoute des jeunes sur le Pays afin de proposer un soutien et un accompagnement pour tous les jeunes du territoire et leur famille Objectifs Promouvoir la santé au sens global auprès des jeunes et de leur entourage familial Participer au mieux-être des jeunes et de leur famille Développer, co-construire des modalités de réponses d'interventions auprès des jeunes en souffrance psychique et de leur entourage sur les bassins de Paimpol et de Guingamp	Sur le dispositif lieux d'écoute des expérimentations sont en cours à Plouagat (1 fois par mois) et Callac (permanence tous les 3 semaines).	MDJA	La fondation Bon Sauveur (PAEJ de Paimpol) et l'Association SESAM Bretagne (PAEJ de Guingamp), partenaires du champ sanitaire (CMPEA/CMP, médecins, infirmières scolaires, CPEF...), partenaires du champ éducatif (Etablissements scolaires, les animateurs jeunesse des EPCL...), partenaires du champ social (Conseil départemental, animateurs socio-éducatifs du FJT, Mission Locale...), partenaires du champ judiciaire (UEMO...), CPAM	Coordinations acteurs, Accès aux droits et aux soins, offre de soin, bien-être des jeunes	Professionnels, jeunes, parents	Organisation offre de soin	Développement stratégique intersectoriel (mise en réseau, mise en adéquation offres-besoins)	Prochainement		En cours			Mieux structurer le réseau, définir des projets pluriannuels avec quelques financements pour faciliter la mise en route. Dynamique départementale depuis la création du GIP MDJA Poursuivre le développement des actions Elaboration d'une feuille de route
A.2. Promouvoir la santé mentale													
A.2.1. Sensibiliser et informer sur la santé mentale, les souffrances psychiques et le risque suicidaire													

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
<p>Actions Mise en place de la semaine d'information sur la santé mentale (SISM)</p> <p>Objectifs Mettre en œuvre des actions de sensibilisation sur des thèmes autour de la santé mentale, des souffrances psychiques Dans une logique pédagogique et déstigmatisée Convier un public qui n'est pas habituellement sensibilisé Faire connaître les lieux ressources pouvant apporter un soutien, une information Informers sur les différentes approches de la santé mentale Favoriser le développement des réseaux</p>	<p>Mise en œuvre des Semaines d'information sur la santé mentale = 16 actions réparties sur trois ans Cette manifestation vise à informer et sensibiliser la population, les élus et les professionnels, sur la santé mentale en fonction du thème annuel retenu au niveau national 2017 : Santé mentale et travail 2018 : Santé mentale et parentalité 2019 : Santé mentale à l'ère du numérique</p>	<p>Pays ATS (Pays de Guingamp)</p>	<p>Centre social de Guingamp, Trajectoire 22 APAJH, CMPEA, PMI – CD 22, SESAM Cap Jeunes, Service Enfance GPA, Association Besuvalion Prévention spécialisée, UCO, Association Le Gué, MDD Guingamp et Rostrenen, UNAFAM.</p>	<p>Santé mentale</p>	<p>Professionnels, jeunes, parents</p>	<p>Mode de vie, environnement social</p>	<p>Programme d'actions, Conférence, table-ronde, temps d'échange</p>	<p>Oui</p>	<p>Mode d'évaluation Via les questionnaires de fin d'actions distribués au public</p> <p>Critères d'évaluation Voie de communication par laquelle ils ont reçu l'invitation - Motivation de présence - Degré de satisfaction : thème, organisation, échanges avec le public, info et connaissances transmises. - Réponse aux attentes et raisons - Suite à l'action : sentiment de changement de façon d'appréhender le sujet Via observations : nombre de personnes présentes Via comptes-rendus de réunions : nombre de partenaires impliqués</p>	<p>Programmé en continu</p>	<p>L'évolution des membres du collectif (organisation, travail collaboratif à transmettre et à s'approprier), la disponibilité des professionnels à s'investir, les thématiques pas toujours au cœur des missions des professionnels/structures du territoire Chaque année : rédiger une réponse à AAP avec obtention de l'accord post-événement provoquant des difficultés pour les structures associatives de porter la demande de financement : rebasculée au PAYS</p>	<p>Le thème est défini chaque année au niveau national – il doit être réapproprié au niveau local Le collectif n'est jamais composé d'une année sur l'autre à l'identique Thématiques stimulantes, Réflexion en cours pour articuler avec le PTCM 22 (projet départemental de santé mentale des côtes d'armor)</p> <p>Chiffres clés 2019 : 69 participants 2018 : 360 participants 2017 : 285 participants</p> <p>2 sous-actions autonomes (bien que complémentaires) dans leur mise en œuvre inscrits au sein de la même Fiche Action</p>	
<p>Actions Maintenir et développer les actions autour de la prévention du suicide - menées par la Fondation Bon Sauveur (cellule prévention suicide) en partenariat avec l'ATS du Pays de Guingamp et du Pays Trégor Goëlo : actions de sensibilisation du grand public, formation à destination des professionnels et des élus, développement du dispositif des vigilants veilleurs, etc. - menées par la MSA sur le Pays de Guingamp à l'attention des exploitants agricoles et de leur entourage (population fortement concernée par le risque suicidaire).</p> <p>Objectifs Les actions sur le risque suicidaire répondent à plusieurs objectifs : Sensibiliser et former différents publics (grand public, professionnels, élus) pour mieux prévenir le risque suicidaire sur le territoire Informers sur les ressources locales existantes afin de faciliter l'orientation des personnes en situation de mal-être ou en crise suicidaire Favoriser un maillage territorial autour de la prévention du suicide</p>	<p>Formation des professionnels au repérage de la crise suicidaire Formation Terra Seguin de 2 jours consécutifs + 1 journée quelques mois plus tard / 21 places maximum/ 3 participants max par structure venant de domaines divers afin de croiser les regards (sanitaires, social, éducatif...) travaillant sur le territoire du Pays de Guingamp (afin de favoriser les échanges et tisser un réseau)</p> <p>Dispositif Vigilants Veilleurs A ce jour est à l'étude de nouveaux territoires sur lesquels déployer le dispositif Vigilants Veilleurs : Formation de bénévoles choisis au repérage et à l'évaluation de la crise suicidaire. Formation de 3 jours (2 + 1 à distance). Tous les trimestres : retours d'expérience avec les vigilants veilleurs du territoire Trégor Goëlo et Argat Programmation 2019 : 27 février, 6 juin + 2 autres dates à définir</p> <p>Soirées élus-gendarmes « élus, gendarmes, intervenir en situation de crise ». Deux modules en soirées : 2x3 heures. La première soirée traite de « l'annonce d'une mort brutale » et la seconde du « repérage de la crise suicidaire ». 2018 : Début novembre à Bégard à la FBS. 2019 : 5 et 12 novembre à Bégard à la FBS.</p> <p>Actualisation des connaissances et renforcement du réseau prévention suicide à travers une journée de formation auprès des personnes formées Programmation 2018 : 5 octobre 2018 (Chiffre-clé : 85 participants/refus d'inscription car complet) Programmation 2019 : 4 octobre 2019</p> <p>Soirée grand public « vie après le suicide d'un proche » Format projection-débat 2018 : Octobre, Bourbriac et Tréguier 2019 : 26 février et 1er mars à Callac et Paimpol Objectif : libérer la parole sur un sujet sensible qu'est le suicide et le deuil après suicide, puis accompagner vers une compréhension du phénomène et des aides appropriées.</p>	<p>Fondation bon Sauveur</p>		<p>Suicide, deuil après le suicide</p> <p>Suicide, deuil après le suicide</p> <p>Suicide, deuil après le suicide</p> <p>Suicide, deuil après le suicide</p> <p>Suicide, deuil après le suicide</p>	<p>Professionnels, jeunes, parents</p> <p>Population spécifique sur la base du volontariat (relais auprès de la population générale)</p> <p>élus, gendarmes</p> <p>Personnes déjà formées au repérage de la crise suicidaire</p> <p>Population générale</p>	<p>Environnement social, adaptation offre de soin</p> <p>Environnement social</p> <p>Environnement social</p> <p>Environnement social</p> <p>Environnement social</p>	<p>Formation</p> <p>Repérage, Formation, mise en oeuvre d'un réseau</p> <p>Soirée débat, d'échanges</p> <p>Formation</p> <p>Soirée débat, d'échanges</p>	<p>oui</p> <p>oui</p> <p>oui</p> <p>oui</p> <p>oui</p>	<p>Critères d'évaluation Nombre de participants, communication, degré de satisfaction. En cours : nombre de réunion, temps dévolu, limites et besoins.</p>	<p>Programmé en continu</p> <p>Programmé en continu</p> <p>Programmé en continu</p> <p>Programmé en continu</p> <p>Programmé en continu</p>	<p>Parfois une complexité à faire venir les gendarmes sur des dates proposées (soirées élus-gendarmes) Manque de référents sur le territoire (dispositif vigilants veilleurs) Méthode de cooptation pour les vigilants veilleurs qui ne porte pas toujours ses fruits (dispositif vigilants veilleurs)</p>	<p>Ces formations sont réitérées tous les ans à raison d'une formation sur le Pays de Guingamp et d'une sur Lannion Trégor Communauté et rencontrent une importante demande à chaque session.</p> <p>Le partenariat : avec l'animatrice territoriale de santé, avec les élus de territoire soutenant les actions, les relais variés de l'information.</p> <p>Poursuivre le travail sur la communication sur les actions. Les actions menées suscitent des besoins annexes chez les acteurs et les bénéficiaires d'actions. Des actions nouvelles sont alors à créer : actions auprès d'un public de formation cible : médecin traitant, pompiers etc. Création d'un dispositif de postvention mettant en relation les professionnels concernés (Soignants, élus, gendarmes), ce qui répondraient également aux manques de relais soulevés par ces derniers. Enjeux de pouvoir répondre aux demandes actuelles et aux besoins nouvellement identifiés</p> <p>Projet de maintenir cette journée tous les ans à la même période.</p> <p>A la même période, en 2020, sera prévue une même action sur d'autres communes.</p> <p>La prévention du suicide n'est opérante que dans la pérennité de ses actions : poursuivre les actions.</p>	
A.2.2. Informer sur les problématiques spécifiques de santé au travail													
<p>Objectifs Sensibiliser les professionnels du monde de l'entreprise aux questions de santé sur l'aspect psychique et sur les conduites à risques Informers sur les ressources locales Avoir une approche globale de la santé au travail, en traitant les sujets prioritaires sur le Pays de Guingamp Inscrire la santé au travail dans une dynamique partenariale en travaillant sur ces questions entre acteurs du territoire</p> <p>Actions Organiser une phase de réflexion avec les acteurs locaux et institutionnels de la santé au travail afin de lister les problématiques du territoire en termes de santé au travail - Mettre en place des actions de prévention de la santé au travail sur les thèmes identifiés comme prioritaires - Communiquer sur les actions menées par l'ANPAA à l'échelle départementale notamment concernant les addictions et les risques professionnels</p>	<p>Recherche des expériences mises en place sur d'autres territoires bretons par l'ATS</p>	<p>ATS Chargée de mission santé (Pays de Guingamp)</p>	<p>DIRECCTE, OPCA, AIDAM, UPA, OPPBTP, ARACT, CARSAT</p>	<p>Santé au travail, conduite à risques</p>		<p>Emploi et conditions de travail</p>		<p>NR</p>		<p>En attente</p>	<p>Pas de dynamique de territoire dans le cadre CLS => nécessite temps pour investir le sujet (diagnostic des besoins/de l'existant) Relance pour recherche de pilote effectuée Réinterroger les objectifs de cette action, quelles sont les possibilités d'actions dans le cadre du CLS, quels partenaires à mobiliser ?</p> <p>Lever : Dynamique existante par les mutuelles (exemple MSA)</p>		
A.2.3. Développer le dispositif de "visiteur" sur le Pays de Guingamp													

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
Actions Communiquer sur l'expérimentation menée par la Communauté de communes de Lanvollon Plouha pour inviter les autres collectivités à se saisir de cette question sur l'isolement social de leurs habitants, en proposant une action concrète et efficace Bénéficier pour chaque communauté de communes intéressée d'un soutien méthodologique pour la mise en place d'une telle action Objectifs Ce projet de réseau de bénévoles répond à plusieurs objectifs : - Lutter contre le sentiment d'isolement, en favorisant le lien social auprès des personnes vulnérables, en priorité les personnes âgées - Favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes en développant des relations de proximité - Sensibiliser élus et acteurs institutionnels à une meilleure prise en compte des questions de santé mentale et d'isolement social - Lutter contre les inégalités territoriales de santé en proposant un dispositif reconnu et valorisé sur une échelle plus large	Réseau de bénévoles pour assurer des visites de convivialité au domicile des personnes repérées comme isolées en proposant des temps de rencontre, pour échanger, partager et ainsi rompre avec l'isolement. Groupe de bénévoles formés et encadrés par un professionnel, intervenant au titre de la coordination. Leff Armor communauté : D'abord expérimenté sur Lanvollon Plouha, extension du territoire couvert par le projet suite à la fusion des intercommunalités. De 2013 à 2018 ce sont 28 personnes âgées se sentant isolées qui ont bénéficié de visites à domicile régulières dans le cadre de ce réseau.	CIAS LAC		Santé mentale, lutte contre l'isolement	Personnes âgées	Environnement social	Mise en oeuvre d'un binôme aidant-aidé, temps d'échange, piloté par la coordinatrice	Oui	Mode d'évaluation Bilan annuel Critères d'évaluation - Nb d'entretiens réalisés - Nb de personnes accompagnées - Nb de binômes formés - Nb de personnes repérées et qui ont pu bénéficier d'un dispositif (ex : autre orientation CLIC) - Suivi de l'action par des réunions avec l'équipe projet - Elément qualitatifs suite aux séances collectives des bénévoles - Nb de rencontres avec les partenaires	Programmé en continu	Recruter des bénévoles	Dispositif indépendant coordonné par une psychologue Poursuite du dispositif sur Leff Armor communauté	Porteur par EPCI, niveau d'avancement inégal
	Projet qui n'est pas encore développé sur GPA	CIAS GPA, élu santé Chargée mission CLS/ATS	CIAS GPA, VMEH, Réseau aides à dom	Santé mentale, lutte contre l'isolement				Prochainement		Programmé	Lancer une dynamique, recruter des bénévoles	Poste de coordination indispensable = financements Volonté pour Guingamp-Paimpol Agglo de s'investir sur ce dispositif en 2019 - 2020	

A.3 Prévenir les conduites addictives

A.3.1. Former élus et professionnels pour accompagner ou orienter les personnes ayant une problématique d'addiction

Objectifs - Informer élus et professionnels sur les problématiques d'addictions (avec produits) et ses spécificités ainsi que sur la réglementation en matière de prévention (ex : vente d'alcool...) - Présenter, faire connaître les structures et ressources locales, pour faciliter l'orientation vers les structures adaptées - Favoriser l'interconnaissance entre les structures Actions Proposer des temps d'information en partenariat avec les CSAPA et l'ANPAA à destination des élus et/ou des professionnels pour aborder des sujets en lien avec la problématique alcool Proposer des temps de formation aux professionnels Diffuser les plaquettes	Fondation Bon Sauveur de Bégard Développement des Consultations Jeunes consommateurs (CJC) dans un lycée professionnel de Guingamp Interventions Avancées dans le cadre des Consultations Jeunes Consommateurs au Lycée Jules Verne : réalisé et toujours en cours Interventions Avancées à l'EPIDE : réalisé Ecriture d'un protocole (entre CSAPA, CPE et 3 infirmières scolaires (lycées de Guingamp)) : en cours Formation en IFAS : Guingamp et Paimpol : réalisé chaque année Formation de professionnels du CH de Guingamp : réalisé chaque année Rencontres régulières CMP-CSAPA CHR5 EMPP : en cours Participation aux soirées thématiques (initiative du pharmacien de Chateaulaudren) sur Guingamp et Chateaulaudren	FBS	Lycée Jules Verne (cible)	Santé, conduite addictive, santé des jeunes	Jeunes (CJC), Professionnels (formation)	Offre de soin, environnement social	Formation, espace d'accompagnement (CJC avancée)	Oui	Mode d'évaluation Bilan Enquête de satisfaction lors des soirées thématiques Critères d'évaluation Niveau de satisfaction des participants Nombre de participants Nombre de réunions	Programmé en continu	Temps dédié aux retours limité quant aux personnes référentes pour les consultations jeunes consommateurs (bloquant)	Poursuite des actions Pérennisation des interventions au lycée Connaissance et reconnaissance des acteurs de terrain (facilitant) La communication entre partenaires réseaux augmente les demandes d'intervention (facilitant).	
Volonté de programmer une soirée "Elus et fêtes locales"										Pas de suite donnée			
Formations de professionnels du territoire susceptibles d'accueillir du public ayant une situation addiction										Pas de suite donnée		Formation déjà proposée par l'ANPAA	

A.3.2. Poursuivre et développer des actions à destination de l'entourage

Actions - Création d'outils d'information, à destination des parents et des enfants, pour sensibiliser ces derniers des incidences des conduites d'alcoolisation sur l'environnement familial et notamment sur la construction psychologique et identitaire des enfants - Mise en oeuvre d'un temps d'écoute et d'échanges collectif auprès des enfants, témoignant d'une souffrance liée à l'addiction d'un parent. - Développer des temps d'information et d'échanges sur les répercussions familiales des conduites d'alcoolisation chroniques d'un membre de la famille, notamment le phénomène de co-dépendance Objectifs - Renforcer, dans leur relation avec leurs enfants, les compétences des parents qui développent des conduites addictives - Favoriser l'expression des parents et des enfants pour permettre une évolution des relations intrafamiliales, souvent décrites comme complexes - Sensibiliser les parents, qui présentent des conduites addictives - Informer sur les ressources locales - Réaliser une action de prévention grand public, avec une communication large, autour de cette même thématique	Mise en place groupe de parole pour jeunes ou parents ayant des difficultés avec l'alcool 4 rencontres d'1h30 animées par une psychologue à Cap jeunes et une infirmière scolaire : 4 et 18 octobre et 8 et 22 novembre 2016 Objectifs des groupes de parole pour les jeunes ayant un parent dépendant : sortir de l'isolement, verbaliser, exprimer leurs émotions, se déculpabiliser, accepter et prendre de la distance par rapport aux problèmes de leurs parents	ANPAA, Cap Jeunes	PJJ, infirmière scolaire; CSAPA; Epidé, CMPEA fondation bon sauveur, la maison de l'argot, mission locale, ATS CDTPG	Conduites addictives, Bien-être des jeunes, Parentalité	Jeunes, parents	Environnement social	Groupe de parole	NR	Mode d'évaluation Questionnaire d'évaluation Critères d'évaluation Nombre de participants aux soirées thématiques, satisfaction des participants implication des partenaires : participation au réunion du groupe de travail, communication sur les temps forts, diffusion des plaquettes	En cours	Ces rencontres ont été reporté et n'ont pas pu avoir lieu faute d'inscrits suffisants (2 inscrits). La fiche action est restée la même, cependant les groupes de parole n'ont jamais pu se mettre en place car nous n'avons pas suffisamment de participants. Réticence de la part des enfants vivant dans une famille ou il y a une problématique alcool à en parler dans un groupe, avec d'autres jeunes (Difficulté de capter/mobiliser le public-cible)	Diffusion des plaquettes « Dans ma famille l'alcool est un problème » Réflexion sur les perspectives des groupes = organisation d'une soirée thématique abordant l'alcool dans les différentes générations.	Concernant le pilotage de l'action, il y a pu avoir une confusion à certains moments entre Cap jeunes et l'ANPAA : Cap jeunes a déposé la fiche action et reçu les financements pour mener les actions et l'ANPAA est identifiée comme porteur du projet par l'ARS. Globalement nous sommes sur un co-pilotage : cap-jeunes ANPAA et ATS du pays de Guingamp.
	Réalisation de 2 plaquettes : 1 destinée aux enfants ayant un parent dépendant 1 destinée aux parents Objectifs : Favoriser l'expression des parents et des enfants sur ce sujet Informer sur les ressources locales Sensibiliser les parents et l'entourage sur les conséquences d'une consommation abusive de l'alcool pour les enfants			Conduites addictives, Bien-être des jeunes, Parentalité	Jeunes, parents	Environnement social	Outil de communication	NR		Réalisé			
	Soirée/Ciné-débat 2 temps fort autour d'un film suivi d'un échange avec les acteurs du territoire intervenant en addictologie auprès des enfants et de leur famille : CSAPA, CAP jeunes, CMPEA, gendarmerie : 26 mai 2016 : film "Le bateau ivre" à l'UCO à Guingamp 10 octobre 2018 : film "La soif de vivre" à l'UCO à Guingamp			Conduites addictives, Bien-être des jeunes, Parentalité	Jeunes, parents, professionnels	Environnement social	Soirée débat	Oui		Réalisé		l'implication des partenaires sur le pays de Guingamp, l'intérêt pour la thématique : une soixantaine de participants à chacune des soirées organisées autour d'un film, beaucoup de témoignages des participants devenus adultes sur leur vécu avec un parent alcoolique.	

A. 4. Renforcer l'information dans le champ de la santé environnement

A.4.1. Développer la vigilance à l'égard des produits chimiques et informer sur les alternatives possibles

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Prochainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Léviers / Perspectives par sous-action	Commentaires
<p>Actions Proposer des actions grand public pour sensibiliser le plus grand nombre à l'impact des perturbateurs endocriens sur la santé Proposer des temps de formations spécifiques et adaptés aux publics cibles pour adopter des comportements plus favorables pour l'environnement mais aussi pour le bien-être des habitants</p> <p>Objectifs Agir sur le comportement des participants en les informant sur les risques pour leur santé mais surtout en les invitant à adopter de nouveaux comportements plus favorables à l'environnement.</p>	<p>Formation Nesting avec la mutualité familiale (formation à la santé environnementale) point de départ d'un travail collectif dans le cadre d'un appel à projet.</p> <p>Co-construction et Programmation d'une formation à destination des professionnels de la périnatalité (Réponse à un APP)</p> <p>Contenu prévisionnels : Déterminants de santé, impacts sanitaires des produits chimiques sur la femme enceinte et le jeune enfant, Echanges de pratique, retour d'expériences et atelier pratique.</p> <p>Réalisation 1er trim. 2019</p>	Eau et rivières de Bretagne ATS (Pays de Guingamp)	IREPS, MSA, Mutualité Fr. de Bretagne, SMEGA, Réseau périnatalité 22 (ADEPAFIN)	Périnatalité, parentalité, santé environnement	professionnels de la périnatalité	Mode de vie	Formation	Prochainement	NR	Programmé	Action non prioritaire pour les partenaires : en plus des missions qui incombent à chacun (manque de temps) Thématique non prioritaire dans le parcours de grossesse Les professionnels ne sont pas les plus disponibles (difficulté de capter le public cible)	Intérêt de la thématique Lever de financement = ARS dans le cadre du PRSE Motivation des partenaires Souhait de toucher des publics avec qui on travaille peu et qui nous connaissent mal.	
A.4.2. Proposer un programme de sensibilisation sur la maladie de Lyme													
<p>Actions Définir un programme de sensibilisation sur la maladie de Lyme à destination du grand public : Mettre en place un groupe de travail Diffuser et/ou élaborer des plaquettes d'information qui seraient disponibles dans les lieux stratégiques Véhiculer des messages de prévention via les bulletins communautaires, municipaux ou la presse locale Réfléchir à la mise en place d'actions en s'appuyant sur les travaux déjà engagés par les partenaires ou entrepris dans d'autres régions</p> <p>Objectifs Sensibiliser et informer le grand public sur les risques des piqûres de tiques qui peuvent entraîner l'apparition de la Maladie de Lyme et autres borrelioses Inviter le public à adopter des comportements adaptés lors de sorties en forêts ou autre</p>	<p>Une soirée de prévention - avril 2017 – tout public Une rencontre avec malades de Lyme – déc 2017 Elaboration d'une Plaquette de prévention Lyme Pays de Guingamp – février 2018 (Diffusion cabinets médicaux et pharmacies du Pays Diffusion mairies et EPCI du territoire – avril 2018)</p> <p>Matinée de prévention – 9 mars 2018 – Animateurs environnement jeunesse Mai 2018 : Action dans le cadre de la semaine du développement durable : sensibilisation des enfants sur Lefl Armor communauté Juillet 2019 : Matinée de sensibilisation : Agents du département 22 (espaces verts, naturels, forêts) + maisons nature</p>	SAGE Pays de Guingamp ATS	SMEGA, IREPS 22, MSA, CONSEIL DEPARTEMENTAL, ONF, LYCEE AGRICOLE KERNILLEN, ARS, REEB, SMEGA, ONF	Santé environnement	Jeunes, professionnels, tout public	Mode de vie	Sensibilisation, Formation, outil de communication	oui		Réalisé	Maladie et diagnostic non stabilisé. L'approche du groupe est donc exclusivement en amont et préventive	Intérêt pour la thématique, moment de mobilisation saisi par le public (au delà de la prévention, avoir et impulser une reconnaissance de la maladie) Un programme d'action réalisé depuis 2017 qui s'est étendu grâce aux partenaires Investissement du REEB comme co-pilote Financement obtenu en 2017 (AAP PPS ARS) Arrêt du groupe de travail Les partenaires se mobilisent désormais de manière ponctuelle.	Chiffre clés Soirée avril 2017 Entre 90 100 personnes présentes Rencontre malade de Lyme : 6 personnes Action dans le cadre de la semaine du développement durable : Trois accompagnateurs présents pour un groupe entre 20 et 25 enfants
A.4.3. Communiquer et sensibiliser sur les produits bio locaux													
<p>Actions Accompagner le développement de la consommation de produits biologiques au sein notamment de la restauration collective Former élus et agents de collectivités aux enjeux de l'alimentation biologique locale de qualité en termes de santé/environnement Organiser des événements grand public en lien avec l'agriculture biologique : sensibilisation à l'alimentation de qualité et accompagnement au changement des pratiques alimentaires</p> <p>Objectifs Cette action répond à des objectifs inscrits dans le PRSE - Enjeu 14. Encourager le développement du biologique et des bonnes pratiques respectueuses de la santé, de l'environnement et d'une alimentation de qualité - Enjeu 1 Renforcer l'appropriation par les citoyens des enjeux de santé environnement et les rendre acteurs - Enjeu 2. Développer la formation des professionnels et des décideurs en santé environnement</p>	<p>Mise en place d'un Défi Cuisines à Alimentation Positive auprès des restaurants scolaires des communes de Louargat, Bourbatiac et Plouézec; le centre communal d'action sociale (CCAS) de Paimpol et la Résidence Kersalc de Guingamp</p> <p>Objectif : Augmenter la part du bio & locaux dans les structures sans augmentation du budget</p> <p>réunion d'information décembre 2018, 5 participants inscrits en janvier 2019 réunion de lancement en février, diagnostics et analyse du premier relevé d'achats des participants en mars 2019, lancement du cycle de formation en avril: 1) les bases d'un projet manger bio local 2) cuisine évolutive, 2 jours - réalisés - 3) cuisine alternative, 1 journée > prévue le 18/09/19 ; dernier relevé d'achats et bilan en novembre - décembre</p>	MAB 22		Nutrition, santé des jeunes	Professionnels, jeunes	Mode de vie, environnement	Formation, ateliers, accompagnement	Prochainement	NR	En cours	Turn-over dans les cuisine => difficulté de maintenir la continuité (transmission possible néanmoins) Difficultés à trouver des co-financements de l'action - celle-ci n'est actuellement pas équilibrée financièrement	Groupe d'échange (informel) entre cuisiniers Poursuite de l'action	
A.4.4. Former au repérage du logement indigne ou dégradé													
<p>Actions - Former, sensibiliser les élus et les professionnels à repérer le logement dégradé et ainsi agir en fonction de la situation, en utilisant une grille d'évaluation « habitat dégradé ». - Selon l'importance des désordres, la nature des dangers, il s'agira de définir la procédure de signalement vers le Comité Local Habitat Indigne du territoire - Orienter le ménage vers les dispositifs d'accompagnement (social, sanitaire...) permettant une amélioration de sa situation</p> <p>Objectifs - Mise en place d'une formation dispensée par des Professionnels permettant d'utiliser la grille de signalement « habitat dégradé » et d'évaluer la situation - Faciliter le repérage de logements indignes ou indécents et agir le plus en amont possible</p>	<p>Former élus et professionnels au repérage du logement indigne ou dégradé et à l'orientation vers les institutions compétentes Guingamp-Paimpol Agglo : Lutte contre l'habitat indigne (LHI) – un comité est en cours de structuration.</p>	EPCI	ARS, DDTM, Conseil départemental, MAIA, CCAS, communes, FBS (EMPP)	Habitat, précarité	élus, professionnels	NR	NR	NR	NR	En cours	Difficulté d'identification de pilotes en mesure de porter cette action au sein de chaque EPCI – déclassement santé/logement à travailler.	Une convention a été signée avec les Compagnons bâtisseurs qui viennent en appui à la rénovation d'habitats Volonté de travailler la question et de s'interroger sur l'orientation santé des personnes repérées comme vivant dans logement indigne (Agglomération) Pistes : proposer un tps mutualisé pour les 2 EPCI destinés aux élus : Cmt accompagner les occupants de logements indignes? Comment améliorer le repérage, relogement, orientation santé?	
A.5. Soutenir les proches dans leur rôle d'aidants et de parents													
A.5.1. Proposer un soutien et un relais aux aidants et parents													

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires	
Actions Penser une offre de services sur l'ensemble du Pays de Guingamp Repérer les besoins en solution de répit pour des personnes en situation de handicap Objectifs Faire connaître les dispositifs de soutien aux aidants Mutualiser les interventions de professionnels Couvrir l'ensemble du territoire (les actions sont principalement centrées sur Guingamp, Paimpol). S'inscrire dans les actions du plan régional des maladies neurodégénératives	Soutien aux aidants via un café des aidants sur Guingamp et Chateaulaudren depuis septembre 2018 et atelier d'écriture pour les aidants depuis mars 2018	ASAD ARGOAT	Conseil Départemental, UNAFAM, CCE Plouha, CASD Paimpol, Maji	Soutien des aidants, parentalité	aidants	Mode de vie, environnement social et services	Temps d'échange, atelier	Oui	Critères d'évaluation Nombre de participants et récurrences de la participation	Programmé en continu	Manque de disponibilité des différents acteurs concernés par la thématique le secteur de l'aide à domicile a été impacté par une réforme de la politique sociale du conseil départemental. de ce fait, le temps disponible pour le suivi de la fiche action a été moindre car des chantiers importants de restructuration	Renouvellement des actions à compter de septembre 2019 Poursuite des actions : Café des aidants (prend appui sur l'asso. Française des aidants UNA 22; Ateliers d'écriture pour les aidants. + volonté de proposer une exposition (textes/artiste)		
A.5.2. Organiser un accueil à la parentalité à l'échelle du Pays														
Actions - Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'un lieu ressource, anonyme et gratuit pour des parents en proie à une question ou une difficulté relationnelle avec leur enfant en lien avec les schémas départementaux Enfance Famille et des services aux familles et avec le GIP « maison des jeunes et des adolescents » - Création de ce lieu ressource Objectifs S'assurer de la faisabilité d'un projet de création d'un centre d'accueil à la parentalité dont les objectifs seraient : - d'accompagner les parents dans leur rôle parental - de valoriser et renforcer les compétences des parents - d'améliorer le maillage du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité.	-Constitution d'un collectif parentalité, structuration de celui-ci, participation aux démarches diagnostiques sur les schémas territoriaux de services aux familles sur les deux EPCI du Pays, signature d'une charte. Objet de la charte : -Création du Collectif parentalité -Proposer aux professionnels du territoire de participer à des temps communs de rencontres, d'échanges au service des familles. - Mettre en cohérence des actions sur son territoire. -Être force de proposition pour co-construire et animer des actions, en fonction des besoins repérés et des demandes des parents. De mettre en commun des problématiques repérées et d'en assurer la transmission, le cas échéant, auprès des partenaires institutionnels concernés. -Programmation, mise en place et animation d'un temps fort à destination des familles du territoire du Pays, du 4 au 23/11 2019 : ciné-débats, spectacles, jeux en familles, conférences, ateliers cuisine, expositions... -Etude de faisabilité pour la mise en place d'un lieu ressource pour les familles	SeSAM Bretagne/Cap Jeunes	Ensemble des partenaires parentalité du territoire GP3A Centre social Guingamp, MDD, Le Gué, L'ADAPEI, le CCAS de Guingamp, Beauvallon, GP3A, Leff Armor Communauté, CAF, CIDFF, Pays de Guingamp	Parentalité	Professionnels, parents	Mode de vie, environnement social et services	Réseau	Oui	Critères d'évaluation Nombre de réunion du collectif parentalité (copil, cotech), nombre de participants, de structures représentées, nombre d'institutions signataires de la charte	réalisé	Identifier les leviers de financement possible	Le portage de l'action se fait par le collectif parentalité du Pays de Guingamp, lui-même porté par l'association SeSAM Bretagne. Cette structuration en collectif, autour d'une charte, se veut garante du projet tout en renforçant et en formalisant le partenariat. Forte implication des partenaires dans le collectif et dans l'organisation et l'animation du temps fort Inscription du collectif dans les schémas territoriaux de services aux familles sur GPA et LAC Co-construction d'actions à destination des familles du territoire Structuration du collectif autour d'une Charte		
				Parentalité	Professionnels, parents	Mode de vie, environnement social et services	Programme d'actions	Prochainement		Programmé			Création d'un temps fort parentalité à destination des familles du Pays de Guingamp en novembre prochain	
				Parentalité	Professionnels, parents	Mode de vie, environnement social et services	Espace d'accompagnement	Prochainement		Programmé				
méliorer l'accès aux droits et à la santé														
B.1. Renforcer l'information des acteurs et du public														
B.1.1. Informer les professionnels sur les dispositifs d'accès aux droits et à la santé proposés par la CPAM														
Actions Organiser des demi-journées d'information sur le territoire regroupant les partenaires du champ social (présentation de la Sécurité Sociale, bilan de santé, le dossier médical partagé) Objectifs Améliorer l'information des professionnels Améliorer l'accès aux droits et aux soins du public Construire un réseau de partenaires permettant un maillage du territoire	1 demi-journée d'information pour présenter de la Sécurité Sociale et du régime général, de l'offre de service partenaire de la Cpam, de l'actualité réglementaire ou logistique, des bilans de santé Organisation d'une demi-journée d'info CPAM 8/12/17 (8 structures / 28 personnes) Présentation extranet partenaires Cpam + Offre de service CPAM + Plateforme d'accompagnement à la réalisation des soins + DMP + Téléservices 2017 : ACAP Ploumagoar (14 personnes formées) CLS GUINGAMP (28 personnes formées) ADAPEI GUINGAMP (5 personnes formées) 2018 : MISSION LOCALE GGP (8 personnes formées) 2019 : CH GUINGAMP (22 personnes formées) SISM Pays de GUINGAMP (20 personnes formées) Maison de l'Argoat (7 personnes formées)	CPAM	MDD Guingamp, Maison de l'Argoat, Réseau Accompagné, Restaurant du Cœur, CH de Guingamp, Fondation Bon Sauveur, CCAS de Paimpol	Accès aux droits et aux soins	Professionnels	Offre de soins et services	Formation	Oui	Mode d'évaluation Questionnaire de satisfaction Critères d'évaluation Nombre de personnes accompagnées et utilisation des services mis à disposition par la CPAM	Réalisé	NR	- Plusieurs sessions programmées sur la fin de l'année 2019. - Mise en place d'atelier numérique pour les jeunes - Développement de nouvelles offres de services - Partenariat élargi aux missions locales et structures de formation du bassin - Pas d'intervention auprès des lycées		
B.1.2. Favoriser la connaissance des jeunes sur leurs droits à la santé														
Actions Mise à disposition par la Cpam d'un outil d'information sur la réglementation et les dispositifs Formation des professionnels assistants sociaux de l'Education Nationale sur l'outil Mise en place d'une boîte mail dédiée pour adresser des signalements de jeunes en rupture de droit ou en situation difficile Mise à disposition d'un circuit privilégié (parcours santé jeune) Objectifs Améliorer l'information auprès des jeunes Améliorer l'accès aux droits et aux soins des jeunes Permettre aux professionnels assistants sociaux de la Direction Académique d'être un relais de l'Assurance Maladie en signalant les situations complexes Améliorer l'autonomie des jeunes Faciliter la résolution des situations complexes	Mise à disposition par Cpam d'un outil d'information sur la réglementation et les dispositifs (extranet partenaire) et formation des professionnels assistants sociaux de la Direction Académique sur l'outil pour pouvoir informer les jeunes Formation à l'outil extranet de la CPAM envers les Assistants sociaux du SFIE (Service Social en Faveur des Elèves) de Guingamp puis à l'ensemble du service Juillet 2016 puis Décembre 2016 Mise en place de PARCOURS SANTE JEUNES (16-25 ans) (possibilité d'adresser le jeune vers un RDV en accueil étroit un bilan de santé étroit une orientation vers le service social de la CARSAT) + Atelier numérique 2017 : CLPS GUINGAMP (22 jeunes) 2018 : CLPS GUINGAMP + EPIDE (194 jeunes) 2019 : EPIDE + GRETA GUINGAMP + MISSION LOCALE (160 jeunes)	CPAM		Dépistage, repérage précoce, accès aux droits et aux soins, santé des jeunes	Professionnels, jeunes	Offres de soins et services, environnement social	Formation Outil en ligne Orientation stratégique (parcours santé jeune)	Oui	Mode d'évaluation Questionnaire de satisfaction Critères d'évaluation Nombre de personnes accompagnées et utilisation des services mis à disposition par la CPAM	Programmé en continu	NR	- Plusieurs sessions programmées sur la fin de l'année 2019. - Mise en place d'atelier numérique pour les jeunes - Développement de nouvelles offres de services - Partenariat élargi aux missions locales et structures de formation du bassin - Pas d'intervention auprès des lycées	Raison de la non intervention au sein des lycées ?	
	Mise en place boîte mail dédiée pour adresser des signalements de jeunes en rupture de droit ou en situation difficile	Service social en faveur des élèves (secteur Guingamp)	Mission Locale	Dépistage, repérage précoce, accès aux droits et aux soins, santé des jeunes	Professionnels, jeunes	Offres de soins et services, environnement social	outil en ligne (boite mail)	NR	NR	Réalisé	NR	NR	Quelles suites données à ces actions ?	

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
B.2. Favoriser l'accès à des dispositifs de santé													
B.2.1. Organiser l'Equipe mobile précarité en psychiatrie (EMPP) à l'échelle du Pays													
Actions Evaluer le dispositif EMPP existant et étudier les modalités de son développement, en élargissant son périmètre d'intervention (étude de faisabilité) Objectifs Renforcer les liens entre psychiatrie et médecine générale pour favoriser la prise en charge globale des troubles des personnes en situation de précarité Favoriser l'accès aux soins somatiques des personnes prises en charge en psychiatrie Renforcer les liens avec le service des urgences des Hôpitaux Généraux pour permettre l'organisation du parcours de soins et l'accompagnement du patient dans ce parcours Apporter une réponse sur un territoire élargi Lutter contre les inégalités sur le territoire, en facilitant l'accès aux soins Favoriser les liens et les articulations avec les partenaires du champ social	Non engagé	Fondation Bon Sauveur, ARS	ARS, Conseil de Développement, Pays, Conseil Départemental					NR	NR	En attente ?			
B.2.2. Créer un Groupement d'entraide mutuelle (GEM) sur Paimpol													
Actions Réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un GEM Créer un GEM sur Paimpol Objectif Réfléchir à un complément de l'offre du territoire de santé n°7 A terme, la création d'un GEM doit favoriser des temps d'échanges, d'activités et de rencontres susceptibles de créer du lien et de l'entraide entre des personnes ayant vécu ou vivant une expérience similaire, permettre l'autonomisation des adhérents et la rupture des situations d'isolement, etc	Création en avril 2018 de l'association d'Entraide Mutuelle « Le Phare » Réponse à l'appel à projet pour la création d'un GEM en Bretagne : non retenu Jusqu'au 31/07/2018 les membres de l'association se sont réunis deux fois par mois. Septembre 2018 : le groupe est animé par des bénévoles 2 après-midis par semaine. Avril-juillet 2019: recrutement d'une animatrice-coordinatrice à mi-temps et départ. Nouveau recrutement en cours.	APAJH Côtes d'Armor et Autisme Breizh Autonomie	Fondation Bon Sauveur (CMP), UNAFAM, ADAPEI (Esat Plourivo), Associations de quartiers, Espaces culturels, ESMS, Dispositifs Pyramide 22, HabiCité et ses modes d'habitat diversifiés, CCAS, CASCI, les Restos du Cœur,	Santé mentale, isolement, handicap	Personne en situation de handicap	Environnement social	espace d'échange, d'accueil et d'accompagnement	Prochainement	NR	En cours	L'embauche à 0.5 ETP jusqu'à la fin de l'année complique le recrutement sur ce poste (facteur bloquant) malgré la réception de nombreuses candidatures.	Demande de financement sur 3 ans avec montage d'un dossier Feader Leader pour stabiliser le recrutement	
B.2.3. Réfléchir à la mise en place d'une mutuelle solidaire sur le Pays													
Actions Objectiver les besoins sur le territoire en complémentaire santé Proposer une mutuelle collective (les offres seront adaptées à l'âge, aux situations...) à un prix modique/négocié pour permettre aux personnes à revenus très modestes de souscrire une mutuelle avec des niveaux de remboursement satisfaisants et, de ce fait, accéder aux soins Favoriser l'adhésion des CCAS du territoire à une association qui propose ce type de service Objectifs Favoriser l'accès à une mutuelle de moindre coût et proposant un panier de soins adapté Favoriser l'accès aux soins et la lutte contre le non recours	Réalisation d'un questionnaire en mai 2017 (étude des besoins) Signature d'un partenariat entre Actiom, Leff Armor, Bréhat, GPA (mai 2018). Communication via flyers auprès de relais (cabinets médicaux/pharmacies) Organisation de permanences sur les deux EPCI, en fonction des demandes (214 rdv pris de sept. à nov. 2018) Objectif : favoriser l'accès à la santé par l'accompagnement sur l'offre des mutuelles proposition d'une mutuelle aux personnes sans mutuelles	Chargée de mission CLS GPA LAC Ile de Bréhat	Acteurs de l'insertion (EMPP, Maison Argoat, CASCI, Restaurant du cœur) et associations de personnes en difficulté ou âgées, CPAM, MSA, CH de Guingamp, ...	Précarité, accès aux droits et aux soins	Personne sans mutuelle	Organisation offre de soin	Espace d'accueil, d'accompagnement	Oui	Mode d'évaluation Bilan d'action Critères d'évaluation Nombre de RDV Motifs Taux de souscription Taux de reconversion	Programmé en continu	manque d'implication d'Action sur les territoires, exigence de 8 RDV sur une journée pour maintenir la permanence Identification pour la population des porteurs : à qui s'adresser pour obtenir des infos ? Essoufflement de la presse pour relayer les permanences Faciliter l'accès aux agents des EPCI Insatisfaction concernant l'évaluation : souhait de critères plus qualitatifs	Intérêt de la population pour le dispositif Travail collaboratif sur l'ensemble du territoire impulsé par les EPCI + Bréhat Enjeux : toucher les personnes les plus éloignées du dispositif identifier et élaborer des stratégies de communication	
B.3. Favoriser l'attractivité pour les professionnels sur GPA													
B.3.1. Faciliter la mise en œuvre des projets de santé sur le territoire													
Actions Constituer un groupe projet afin de : - Recenser les besoins actuels et futurs en termes d'offre de professionnels de santé - Evaluer la mise en œuvre des projets existants - Accompagner les projets initiés de maison ou pôle - Impulser une dynamique Organiser des réunions avec les élus et professionnels de santé du Pays pour leur présenter la démarche, les retours d'expériences, les aides possibles Objectifs Améliorer l'attractivité du territoire / Mettre en œuvre un projet fédérateur pour attirer de nouveaux médecins Assurer un maillage territorial des professionnels de santé Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé en facilitant la continuité des soins Contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients par le partage d'expériences	GPA : Mise en place d'un « groupe de travail Offre de soins » associant à la fois les médecins généralistes, les directeurs des CH Guingamp, Paimpol et Fondation Bon Sauveur, les élus et les techniciens de l'Agglomération. Travail sur les enjeux de santé et d'offres de soin du territoire en s'appuyant sur des éléments de diagnostic afin de déterminer des pistes d'actions : - Rencontre avec le Centre de santé de Lamballe - Enquête par questionnaire et/ou entretiens auprès des médecins généralistes Mai 2018 : Délibération de l'Agglomération en faveur de l'offre de soins Adoption d'un Schéma global de l'offre de soins : - Création d'un centre de santé au sein du CH de Guingamp (portage et collaboration). (voir Fiche B.3.1) - Création d'un dispositif de Fond de concours aux communes (Fiche B.3.1) - Promotion de la maîtrise de stage universitaire (Fiche B.3.3)	Chargée de mission santé (Pays de Guingamp) EPCI	Professionnels de santé, CH...	Coordination acteurs Accès aux droits et aux soins, offre de soin	Professionnels	Organisation offre de soin	Groupe de travail	NR		Réalisé			
	26/04 : ouverture d'un Centre de santé au CH de Guingamp proposant un exercice partagé (ville/hôpital) Proposer aux habitants du territoire la consultation d'un médecin généraliste (objectif : permettre aux personnes les plus éloignées du système de soin, de déclarer un médecin traitant et de se réinscrire dans un parcours de santé) Temps médecin : 0.8 ETP jusqu'au mois de mai ; 1.2 ETP de juin jusqu'à novembre ; 2 ETP à partir de novembre (un recrutement est en cours pour cette période).			Coordination acteurs Accès aux droits et aux soins, offre de soin	Personnes sans médecin traitant déclaré	Organisation offre de soin	Mise en place d'un service ou d'une nouvelle structure	Oui	Mode d'évaluation Bilan d'étape à l'issu des deux premiers mois d'exercice du Centre de santé	Programmé en continu		Travail partenarial fort engagé depuis le début : médecins, hôpitaux, agglomération	Fiche B.3.1 et B.3.3 = des points communs dans les objectifs affichés

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Prochainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
	Fond de concours Mise en place d'un Fonds de concours versé par l'Agglomération au bénéfice des communes ayant le projet de construction d'une Maison Médicale. 4 critères doivent être respectés par les professionnels recrutés -Etablir un exercice coordonné -Assurer une continuité des soins -Assurer des plages horaires pour les soins non programmés -Assurer l'accueil de stagiaire Deux projets en cours : Plouagat et Guingamp			Coordination acteurs Accès aux droits et aux soins, offre de soin	Professionnels (médecins généralistes)	Organisation offre de soin	Accompagnement Dispositif de soutien financier	Prochainement	NR	Programmé en continu			
B.3.2. Construire un internat aux centres hospitaliers de Guingamp et de Paimpol													
Actions Créer un internat commun (semestres auprès des médecins libéraux, du CH de Guingamp et de Paimpol ou du CHS de Bégard) Regrouper des chambres d'internes et un espace commun sur le site hospitalier Offrir un lieu de restauration commun Objectifs Améliorer l'attractivité du territoire pour les internes en leur proposant un logement adapté et du lien social Favoriser leur parcours sur plusieurs semestres au sein du territoire	Au CH de Guingamp, favoriser l'accueil de 5 à 8 stagiaires du territoire et leur permettre d'accéder à un lieu d'hospitalité et de restauration en commun avec internes hospitalier lancement de la réhabilitation d'une maison en vue d'accueillir des internes en stage auprès de médecins de ville ou dans un autre hôpital du territoire (Paimpol et Bégard). Travaux préalables dans une autre maison car il s'agit d'une opération tiroir (relogement temporaire).	CH Guingamp	Pays, projets de santé, Fondation Bon Sauveur, EPCI	Accès aux droits et aux soins, offre de soin	Futurs professionnels (stagiaires)	Organisation offre de soin	Service ou d'une nouvelle structure	Prochainement	Critères d'évaluation réalisation d'un logement partagé pour 5 personnes	En cours			
B.3.3. Développer l'attractivité du territoire pour les étudiants en médecine et professionnels de santé													
Actions Encourager les professionnels de santé à devenir maîtres de stage Envisager la création d'un pôle universitaire de médecine générale Développer une politique d'accueil en direction des professionnels de santé en partenariat avec les collectivités Objectifs Favoriser l'installation de futurs médecins et de professionnels de santé	GPA « groupe de travail Offre de soins » Priorisation en faveur du centre de santé et d'une rencontre avec les doyens des facultés de médecine de Brest et Rennes. Objectif : promouvoir la maîtrise de stage universitaire auprès des médecins afin de favoriser la venue d'internes et possiblement leur installation future. Mars 2019 : Rencontre avec le doyen de la faculté de médecine de Brest, le directeur du département de médecine générale et le responsable des formations de maîtres de stage universitaires et les médecins généralistes du territoire. Juin 2019 : Deuxième temps de rencontre pour promouvoir la maîtrise de stage universitaire	GPA, CH du Territoire, ATS (Pays de Guingamp).	CHU, Professionnels de santé, URPS, hôpitaux, ARS	Coordination acteurs Accès aux droits et aux soins, offre de soin	Professionnels (médecins généralistes)	Organisation offre de soin	Accompagnement	Prochainement	Critères d'évaluation Evolution du nombre d'accueil de stagiaire	En cours	La perception du rôle sociétal de chacun face à l'enjeu de démographie médicale. Des éléments dépassent l'action de l'agglomération en la matière (niveau national)	La faculté de Brest, une partie prenante et un appui Des médecins qui ont manifesté le souhait de devenir maîtres de stage Réfléchir à la création d'un pôle universitaire en médecine	
C. Améliorer l'accompagnement du vieillissement de la population													
C.1. Favoriser le repérage de la perte d'autonomie et l'orientation													
C.1.1. Mettre en place des actions d'information et de formation pour faciliter le repérage de la perte d'autonomie													
Actions Mettre en place un groupe de travail composé de médecins gériatres, élus, experts, associations et public ciblé par des bénévoles, pour : Identifier le public cible à informer/former Identifier des indicateurs de repérage de la fragilité (en fonction du public « formé ») Travailler sur la question de la traçabilité de l'information Mettre en place ces formations/informations sur les territoires des intercommunalités (ou en infra) en proposant des indicateurs et des solutions. Renseigner sur les ressources locales Objectifs Permettre au plus grand nombre d'identifier les situations de fragilité Permettre aux personnes formées/sensibilisées de savoir qui contacter, vers qui orienter les personnes en situation de perte d'autonomie Permettre une prise en charge plus rapide des personnes en perte d'autonomie, pour qu'il n'y ait pas de rupture, et retarder la dépendance dite « évitable ». Contribuer à améliorer la connaissance des ressources disponibles Répondre à une meilleure prise en charge dans le cadre du parcours de santé du patient	Organisation de rencontres avec les élus pour mieux connaître leurs problématiques Programmation d'une rencontre avec élus CIAS des deux EPCI : relevé des situations préoccupantes (études des besoins) 20 juin LAC A venir Table-ronde : présentation dispositifs réponses adaptées sur le territoire	Cap Santé Armor Ouest	ARS, CARSAT, EPCI, Conseil départemental, Cap Santé	Coordination acteurs Autonomie, précarité, accès aux droits et aux soins, parcours de santé	élus	Organisation offre de soin, environnement social	Accompagnement Temps de sensibilisation	Prochainement	NR	En cours	Revisite de l'action (pas celle rédigée au sein du CLS) : Clarifier les besoins dans cette thématique Temps nécessaire : en plus des missions des partenaires Difficulté à mobiliser les acteurs, temps de travail, manque de ressources, changement des équipes (bloquant)	Echanges avec des acteurs historiques = Mobilisation collective Volonté des EPCI d'épauler leurs élus dans les problématiques qu'ils rencontrent sur leur commune A venir Table-ronde : présentation des dispositifs et ressources adaptées sur le territoire	
C.1.2. Promouvoir l'habitat adapté dans les politiques locales													
Actions Volet 1 : Organisation d'un forum « Bien vivre chez soi » Habitat, énergie et Prévention. Sur une journée ou une demi-journée (à définir avec l'ensemble des partenaires). Volet 2 : Sensibilisation des élus par des visites/échanges d'expériences	Organisation d'un événement « Bien vivre chez soi » Habitat, énergie et Prévention Forum « bien vivre chez soi » le 24/11/17 Il se déroulait en deux temps : tout d'abord une table ronde et ensuite trois ateliers de mise en situation l'atelier Prévention des chutes (Conseils et exercices pour améliorer son équilibre animé par Kiné Ouest Prévention) l'atelier Economies d'énergie au sein de son domicile (Informations et conseils sur les moyens de réduire les consommations d'énergie au sein du logement animé par l'ABIEG 22) l'atelier Aménagement du logement (Rôle de l'ergothérapeute et présentation des ateliers de prévention « habitat » animé par Soliha 22)	CARSAT, Pays de Guingamp		Habitat, précarité, Bien-être	Personnes âgées, personnes dépendantes	Environnement, mode de vie	Forum Table-ronde Ateliers de mise en situation	Oui	Mode d'évaluation Questionnaire de satisfaction	Réalisé		Satisfaction du forum 49% des répondants sont venus au forum pour avoir des informations globales de prévention. 22% pour rencontrer des professionnels 24% à cause du thème abordé qui les préoccupe directement. Les informations transmises lors de la rencontre ont répondu totalement ou en grande partie aux attentes de 94% des répondants. Les ateliers, l'accueil, les informations transmises ont été le plus appréciés lors de cette rencontre. appui de la coordinatrice pour la recherche des partenaires notamment	Chiffres clés : 150 personnes ont assisté à ce forum. Satisfaction globale du forum : 98%

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Prochainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
Objectifs Volet 1 : Prévenir la perte d'autonomie en agissant en amont auprès du retraité sur son cadre de vie afin de l'aider à anticiper les aménagements et adaptations nécessaires pour lui permettre de vivre à son domicile le plus longtemps possible Volet 2 : Permettre le maintien à domicile en proposant un panel de solutions pouvant correspondre aux différentes situations personnelles (habitat intergénérationnel, logement intermédiaire, adaptation du logement...)	Table-ronde prévue le 23 novembre 2018 - annulée en raison du Congrès des maires tombant le même jour. 18h 19h30 – à destination des élus (la veille du forum habitat adapté) Objectif : sensibiliser les élus aux solutions qui existent en termes d'habitat intergénérationnel, intermédiaire et adapté.	Pays (SCOT - SANTE)		Habitat, précarité, autonomie, bien-être	élus	Environnement, mode de vie	Table-ronde	Prochainement	NR	Programmé	Le congrès des maires sur la même période	L'habitat adapté est une problématique intégrée dans les travaux du SCOT dans le cadre du document d'orientation et d'objectifs (DOO) Motivation des intervenants, couplé avec le forum co-porté avec la CARSAT (le lendemain) Reprogrammer l'action à une nouvelle date Cette conférence pourrait très bien être réalisée comme initialement prévue mais pourrait aussi s'inscrire dans le cadre du projet FACILHA qui, depuis novembre 2018, a changé d'envergure : exposition itinérante sur le département adossée à un programme d'animation pensé avec les territoires.	
C.2. Soutenir le bien vieillir													
C.2.1. Organiser des actions de rapprochement du secteur personnes âgées et personnes handicapées													
Actions Action de suivi de la santé des personnes en situation de handicap - retraitées ESAT, - en sortie du secteur psychiatrique ou suivi par le secteur psychiatrique - en EHPAD venant de MAS, FAM, ou Foyer de vie s'appuyant sur une action conjointe des professionnels du soin de l'ESAT, d'Adsevel, de la Résidence Kersalic (Guingamp), des services à domicile ASAD ARGOAT, de la Fondation Bon Sauveur	Révision de la fiche action suite à une réunion janvier 2018 Orientation priorisée : Sensibiliser intervenants du domicile ou structure qui accompagnent les PA/PH au dépistage du cancer colo rectal, le cancer du sein, la vaccination contre la grippe. - Journée de sensibilisation en lien avec la CPAM sur le Dossier Médical Partagé à destination des professionnels des Etablissements Sociaux & Médico-sociaux et des aides à domicile (SAAD/SSIAD) * Journée d'échanges de pratiques professionnelles entre l'EHPAD de Kersalic et les structures du handicap (Adapei-nouvelles) * Projet d'ouverture d'une résidence autonomie portée par le CCAS de Guingamp accueillant des personnes vieillissantes en situation de handicap	CCAS de Guingamp, Résidence Kersalic, ESAT Plouisy	ADAPEI, ESAT de Plouisy, FBS, Adsevel, MAIA, CIAS LAC et GFSA	Parcours de soins, prise en charge PA/PH	Personnes handicapées et personnes âgées	Organisation offre de soin, mode de vie	Temps d'échange, de sensibilisation	NR	NR	En cours	Changement de pilotes et d'interlocuteurs depuis 2 ans Projets qui ont peu aboutis et en cours pour la résidence autonomie		
C.2.2. Promouvoir l'activité d'accueillant familial													
Actions Organiser auprès des élus et du grand public des temps d'information et de promotion sur l'activité d'accueillant familial Construire des supports d'information et de promotion et les diffuser sur l'ensemble du territoire en ciblant les lieux stratégiques	Présence d'un stand au forum Bien vieillir chez soi le 24/11/17 à Pabu Contact pris avec l'UCO pour communiquer autour de l'activité Accueil familial, mais vu le délai imparti, les étudiants n'ont pu mener à terme le chantier. Communication réalisée par des collègues, à travers leur présence à différents forums organisés par des ESAT, à destination des familles et personnes en situation de handicap La plaquette du CD va être adressée à la rentrée 2019 aux élus du territoire et différentes structures	Conseil Départemental 22	Pays, ADAPEI, FBS	Prise en charge PA/PH	Personnes handicapées et personnes âgées	Information en présentiel, Outil de communication		Prochainement	Pas encore nbre de mails qui seront envoyés (quand l'envoi sera effectif) Evolution/augmentation du nombre d'accueillant familiaux	En cours	Le fait que l'UCO ne puisse mener le chantier (freinant) Le changement d'interlocuteur au CD	Le volet "construction de support" n'a pas été réalisé et la communication sera plutôt ciblée élus et structures	
D. Fluidifier les parcours													
D.1. Développer les échanges et la coordination entre acteurs sur le champ de la santé													
D.1.1. Coordonner le retour à domicile après une hospitalisation													

Enjeux/objectifs/détails actions de départ	Détails actions réalisés	Pilotes	Partenaires	Thèmes représentés	Publics visés	Déterminants de santé visés /	Mode d'intervention	Evaluation Oui/Non/Proc hainement/NR	Mode d'évaluation / Critères d'évaluation	état d'avancement	Freins	Leviers/ Perspectives par sous-action	Commentaires
<p>Actions Favoriser la communication en direction du patient et de la famille et des professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre au patient et à son entourage d'être acteur dans son parcours de santé en facilitant les échanges d'information, la coopération et la coresponsabilité • Développer un réseau de professionnels référents • Développer et renforcer la capacité de décision et d'action du patient tout au long de son parcours. • Échanger des informations mutuelles pour s'accorder ensemble pour ce qui a trait : <ul style="list-style-type: none"> o à l'évaluation de la situation et l'acceptation o à la prescription des thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses, chirurgicales et de toutes formes de suppléance o aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et aux modalités de suivi et de soutien • Délivrer des conseils et des précautions à prendre spécifiques de la situation • Évaluer régulièrement la situation avec le patient et son entourage <p>Favoriser la communication en direction des professionnels : s'appuyer sur les outils existants opérationnels</p> <p>Organisation de concertations : Quand situations complexes : contacter la PTA (Organisation des réunions de coordination par le réseau de santé au domicile des patients avec tous les intervenants)</p> <p>Développer les messageries sécurisées avec Telesantebretagne.org (e-santé)</p> <p>Communication générale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les éléments de repérage des personnes en situation de vulnérabilité et de fragilité • Travailler sur la gestion des risques de rupture des parcours de santé au niveau du territoire <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la communication : en direction du patient et de l'entourage et en direction des professionnelles - Fluidifier les parcours de santé - Harmoniser les pratiques professionnelles - Utiliser les messageries sécurisées - Conforter les articulations PTA/MAIA - Favoriser l'intégration des services relevant des champs social, médico-social et sanitaire 	<p>Mise en place de Cap santé Armor Ouest</p> <p>Accompagner les professionnels social/santé sur les situations complexes</p> <p>être un appui/Coordonner les parcours complexes sans critères d'âges, handicap, pathologies</p> <p>Accompagne les plus de 60 ans en situation très complexe</p> <p>Objectif : prévenir et faire face aux ruptures de parcours</p> <p>D 11 : remise en route de la filière gériatrique (démarrage) - Programme d'action</p>	Cap Santé Armor Ouest	SSIAD, Comité d'entraide, ADPI	Coordination acteurs. Autonomie, précarité, accès aux droits et aux soins, parcours de santé	Personnes relevant d'un parcours complexe	Organisation offre de soin, environnement social	Accompagnement	Prochainement	NR	En cours	Contexte : Evolution du pilotage sur la Fiche Action RESEAU ACCOMPAGNE => Cap santé Armor Ouest	<p>Clarifier les complémentarités avec la MAIA</p> <p>Lien avec Fiche Action C.1.1 car même pilote, même objectif d'accompagnement des situations complexes, d'éviter les ruptures de parcours de soin</p> <p>Organiser temps de réunion/info entre acteurs de la santé et du médico-social = renforcer lien ville/hôpital</p> <p>Dyper la communication autour du réseau</p>	
D.1.2. Réaliser une étude de préfiguration pour la création d'un Conseil Local de santé mentale													
<p>Actions Réaliser une étude de faisabilité en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensant des acteurs en santé mentale en étoffant le collectif de partenaires existant - Informant et sensibilisant sur les CLSM - Mettant en place d'un « groupe santé mentale » du CLS <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux et objectifs des CLSM - Identifier les leviers favorisant une coordination optimale des acteurs et actions dans le champ de la santé mentale - Définir une structuration optimale pour la création d'un CLSM répondant aux besoins identifiés 	<p>Démarche CLSM associant des élus et la FBS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'info le 4 mai auprès des élus et de la FBS - Rencontre CLSM St Brieuc le 19/06/17 - Nombreuses réunions et réflexions en 2018 - Réunions d'information auprès des élus + professionnels FBS - Intégration à la démarche PTSM 22 			Santé mentale	Professionnels	Organisation offre de soin	Groupe de travail	NR		En attente		<p>2019 : Attente feuille de route PTSM 22 pour déterminer la suite à donner</p> <p>Clarifier liens et articulations CLSM/PTSM/CLS</p> <p>Intégrer les actions de la SISM</p>	
		Pays de Guingamp	ATS, élus, FBS, UNAFAM, Maison de l'Argoat										
D.2. Favoriser la mobilité sur le territoire													
D.2.1. Réaliser une étude de préfiguration pour la mise en place d'une offre de transport à la demande à l'échelle du Pays													
<p>Actions Organiser un groupe de travail avec les EPCI pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recenser l'offre existante et communiquer dessus - Réfléchir à une offre de transport à l'échelle du Pays avec un socle de règles communes (barème en fonction des ressources, etc.) • Proposer cette offre aux EPCI <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le déplacement de la population pour accéder aux services (ayant un impact direct ou indirect sur la santé) - Réduire les inégalités territoriales sur le champ de la mobilité (couverture de l'ensemble du territoire) - Permettre à tous, notamment aux publics les plus précaires, de se déplacer à moindre coût - Lutter contre l'isolement et favoriser le lien social en offrant un service de transport adapté - Favoriser l'accès aux droits et aux soins 	<p>GPA : Avance sur projet de transport à la demande - été 2018 du Transport collectif ouvert à tous ac pts de rabattement + horaires définis.</p> <p>LAC : extension Transport à la demande à toute le territoire (2017 : étude sur les zones blanches du territoire)</p>	Pays, EPCI	CCAS/CIAS, Conseil Départemental (plan amélioration accessibilité SP, PDI), Conseil régional, acteurs de santé	Mobilité, précarité, accès aux droits et aux soins	tous publics, personnes dépendantes	Environnement physique, social, organisation, mode de vie	Offre de transport	NR	NR	En attente	<p>Actions décrites dans la Fiche Action qui n'ont pas été clairement engagées en raison de chantier de structuration</p> <p>Sujet qui nécessite un décloisonnement des politiques santé/mobilité</p> <p>Appropriation difficile de la Fiche Action par les pilotes identifiés</p> <p>Chantier de restructuration des services qui a été prioritaire sur la mise en oeuvre des actions</p>	<p>Organiser un groupe de travail Identifier/analyser l'existant et les besoins, pistes d'actions</p> <p>Pistes d'actions : soutenir le développement de la politique de mobilité/transport collectif en travaillant sur les freins : accompagnement du public à l'utilisation des transports par exemple</p>	